

Projet de parc éolien Le Plateau 2 dans la MRC d'Avignon

Dossier : 6211-24-057

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 21 août au 5 octobre 2012

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de parc éolien Le Plateau 2 dans la MRC d'Avignon* par Énergie éolienne communautaire Le Plateau S.E.C. a pris fin le 5 octobre 2012. Conformément au mandat qui lui a été confié le 9 août 2012 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 21 août au 5 octobre 2012, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Énergie éolienne communautaire Le Plateau S.E.C., promoteur du projet, souhaite implanter un parc éolien d'une puissance de 23 MW, déployée par 10 éoliennes de 2,3 MW chacune. Ce parc aurait une superficie de 5 502 ha et serait entièrement localisé en terres publiques sur le territoire non organisé de Ruisseau-Ferguson dans la MRC d'Avignon. Sa durée d'exploitation serait de 20 ans.

Le projet prévoit, notamment, l'amélioration de chemins existants, la construction de nouveaux chemins et l'aménagement d'un réseau collecteur électrique majoritairement souterrain, convergeant vers un poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV-315 kV déjà existant. Le coût du projet s'élèverait à près de 70 M\$ et la mise en service serait prévue pour le 1^{er} décembre 2013.

(Extrait du communiqué émis le 21 août 2012)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

la faune :

- la présence d'un ravage d'original à proximité de l'éolienne numéro 6 et les effets de celle-ci sur un troupeau présent dans le secteur ;
- la méthode et l'âge des données recueillies au sujet des ravages d'originaux utilisés dans l'étude d'impact du promoteur ;
- les décès d'oiseaux et de chauves-souris attribuables à la présence d'éoliennes et la disponibilité des rapports de suivi.

les autres préoccupations :

- le bruit produit par les éoliennes ;
- l'inspection des pièces d'éoliennes importées de l'étranger afin d'éviter l'introduction d'insectes nuisibles sur le territoire ;
- la possibilité qu'un nouveau projet de parc éolien s'ajoute à ceux déjà existants dans la région et ce, par le même promoteur.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau municipal de L'Ascension-de-Patapédia	70, rue Principale L'Ascension-de-Patapédia

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdomadaires régionaux
22 août 2012	Le Soleil	
22 août 2012	Le Devoir	
22 août 2012		L'Aviron
12 septembre 2012		L'Aviron

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
21 août 2012 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	246	Site du BAPE
18 septembre 2012 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 18 septembre 2012
Lieu	Salle municipale, 70, rue Principale, L'Ascension-de-Patapédia
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
Accueil et prise de notes	Louise Bourdages, conseillère en communication Luc Nolet, conseiller en communication
Promoteur	M. Francis Caron, PESCA Environnement M. Didier Dufour, Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine M. Frits de Kiewit, Invenenergy Wind Canada
Assistance	45 personnes
Durée	1 h 30

Les relations de presse

Un média était présent lors de la séance d'information à L'Ascension-de-Patapédia, soit l'hebdomadaire *L'Étoile de Restigouche*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le communiqué de presse du 21 août 2012 annonçant le début du mandat a été complètement repris par les sites Web Le Léopard.com et le Portail Constructo. Ce sont surtout les médias électroniques CIEU-FM de Carleton et CHNC-FM de New Carlisle qui ont fait mention de la tenue de la séance d'information du 18 septembre 2012.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était directement concernée par les activités du projet. La communauté la plus proche étant située à environ 60 km de la zone d'étude, elle ne ressentirait pas directement les répercussions du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 9 octobre 2012

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Luc Nolet, conseiller en communication